



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

perspectives

Question écrite n° 93799

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier souhaite attirer l'attention de M. le ministre délégué au budget et à la réforme de l'État sur la modernisation du secteur public. À l'heure actuelle où nombre de moyens sont mis en place pour réduire la dette publique, l'information sur l'état des finances publiques nécessiterait d'être renforcée, par la mise en place, par exemple, d'un affichage mensuel du pourcentage de dépassement des recettes par les dépenses dans les différents services. Aussi, il souhaiterait savoir s'il entend donner suite à cette proposition.

Texte de la réponse

Dans un souci de transparence, tous les mois sur le site du Minéfi (<http://www.minefi.gouv.fr/>, rubrique finances de l'État) est publiée la situation mensuelle du budget de l'État. La situation mensuelle du budget de l'État présente des informations de nature budgétaire et de trésorerie accompagnées d'un commentaire synthétique : solde budgétaire de l'exercice et en gestion ; crédits et dépenses du budget général par titres / catégories et missions / programmes ; prévisions et recettes du budget général ; opérations des comptes spéciaux ; flux de trésorerie ; opérations des correspondants du Trésor et situation de la dette financière de l'État. Il est clair que le partage de la contrainte des finances publiques au sein des services de l'État peut encore, toutefois, être amélioré. Cependant, étant donné les rythmes différents de décaissement des dépenses et d'encaissement des recettes, un indicateur mensuel du pourcentage de dépassement des recettes par les dépenses semble techniquement difficile à interpréter.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 93799

Rubrique : Secteur public

Ministère interrogé : budget et réforme de l'Etat

Ministère attributaire : budget et réforme de l'Etat

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 mai 2006, page 4831

Réponse publiée le : 9 janvier 2007, page 248